



*Une nouvelle équipe
municipale à votre service*

Conseil municipal :
les deux premiers
du mandat

P. 8-9

**Engagement pris
promesse tenue**

P. 10

Portes Infos

LE JOURNAL D'INFORMATIONS DE VOTRE COMMUNE - N° 55 - AVRIL 2014

SOMMAIRE

ÉDITO 3

ÉLECTIONS MUNICIPALES
..... 4-5

VOS NOUVEAUX
ÉLUS MUNICIPAUX 6-7

CONSEILS MUNICIPAUX
..... 8-9

POUR LA VILLE

■ Voitures 10

■ Rythmes
scolaires 10

ANCIENS COMBATTANTS

■ Congrès
de la FNACA 11

■ 52^e anniversaire
du cessez-le-feu
en Algérie 11

SPORT - CULTURE

■ Le twirling bâton
en compétition 12

■ Semaine
de l'enfance
et de la famille 12

■ Les fêtes de mai
à Portes 13

■ Météo 13

LIBRE OPINION 18

NOTA BENE 19

*Vos nouveaux élus
municipaux - p 6-7*

MAIRIE

Ouverte au public du lundi au vendredi 9h-12h et 13h30-16h30. Permanence de l'état-civil samedi 9h-11h.

À consulter : Le recueil des actes administratifs peut être consulté en Mairie. Les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie au service du secrétariat général.

Téléphones utiles

Accueil	04 75 57 95 00
Télécopie (ou fax)	04 75 57 95 12
État-civil	04 75 57 95 02
Fax état-civil	04 75 57 95 08
Services techniques	04 75 57 95 20
Fax Serv. techniques	04 75 57 95 36
Ateliers municipaux	04 75 57 75 70
Service de l'eau	04 75 57 95 26
Cabinet du maire	04 75 57 95 10
Police municipale	04 75 57 95 17
N° ASTREINTE	06 09 85 46 23

Site : www.portes-les-valence.fr

PERMANENCES DU CCAS

Lundi et vendredi 13h30-16h30. Mardi, mercredi et jeudi 9h-12h et 13h30-16h30.

En cas d'urgence, vous pouvez contacter tous les jours le CCAS, **04 75 57 74 75**

LA PITCHOULINE

Structure multi-accueil petite enfance : 7h30-18h30 (accueil régulier et accueil occasionnel). Tél. : 04 75 57 78 50.

Relais assistantes maternelles

Accueil sur rendez-vous et permanences : du lundi au jeudi 11h-12h30, mardi 13h30-17h30 et jeudi 13h30-16h30. Animation : du lundi au jeudi 8h45-9h45 et 10h-11h sur inscription préalable. Tél. : 04 75 57 78 59.

MJC-CENTRE SOCIAL

Ouverture au public : lundi 9h-11h45 et 13h-19h, mardi 9h-11h45 et 13h-18h30, mercredi 9h-11h45 et 14h-18h30, jeudi 13h-19h, vendredi 13h-18h. Aux vacances scolaires, l'accueil n'ouvrira qu'à 14h les lundis, mardis, jeudis et vendredis et fermera à 18h30 les lundis et jeudis.

Tél. : 04 75 57 00 96

Site : mjcportlesvalence.fr

MÉDIATHÈQUE

Ouverture au public : mardi, jeudi et vendredi 15h-18h30, mercredi 9h-12h et 14h-18h30, samedi 9h-12h.

Tél. : 04 75 57 40 65

DÉCHÈTERIE

Rue du 19 mars 1962 : lundi et mercredi 8h30-12h et 14h-18h, jeudi et vendredi 14h-18h, samedi 8h30-18h non stop. Accès avec carte magnétique. Collecte des déchets ménagers spéciaux : le 2^e vendredi de chaque mois 14h-17h30. Ramassage des ordures ménagères : en cas de problème, contacter Valence Agglo Sud Rhône-Alpes au 04 75 81 30 30.

CENTRE MÉDICO SOCIAL

rue Francis Jourdain - 04 75 57 83 83
Permanences premier accueil. Mardi 14h-17h (sur rdv). Jeudi 9h-12h (sur rdv). Pour les personnes bénéficiant déjà d'un suivi social, contacter l'assistante sociale pour prendre rendez-vous. Le centre social est ouvert tous les jours de la semaine de 9h-12h et 14h-17h, sauf le lundi après-midi.

Consultations des nourrissons.

Mardi après-midi (sur rdv). Jeudi après-midi (pesée des nourrissons). Séance massage du nourrisson le mercredi 14h30-16h, inscription au 04 75 57 83 83.

Centre de planification. Permanences : mercredi 9h-12h et 14h-17h et vendredi 9h-12h et 14h-17h. Consultation médicale et conseil conjugal (sur rdv) : 04 75 57 83 79.

PÔLE SOCIAL EUGÉNIE COTTON

rue Francis Jourdain

Portes de l'emploi. Association d'aide à la recherche d'emploi, 04 75 57 01 18, du lundi au jeudi 9h-12h et 13h30-17h30, vendredi 9h-12h et 13h30-17h.

Mission locale jeune. Lundi et jeudi 13h30-17h (sur rdv) 04 75 57 32 38, 04 75 82 01 80

Secours catholique. Jeudi 14h-17h, 04 75 57 03 50

Ligue contre le cancer.

Le 1^{er} et 3^e mercredi du mois 14h-16h 04 75 57 34 52, 06 85 80 83 48

Femmes solidaires. Le 2^e mardi du mois 14h-16h - 04 75 57 02 41

REMAID (aide aux victimes).

(sur rdv) 04 75 55 39 34

Éducateurs de la Sauvegarde.

Du lundi au vendredi 10h-12h 04 75 57 33 72 (répondeur).

CLCV (Consommation, Logement et Cadre de Vie) 04 75 72 41 49,

1^{er} lundi du mois 17h-19h.

PERMANENCES DES ÉLUS

Geneviève Girard, maire, permanences le vendredi de 15h à 17h, (sur RDV au 04 75 57 95 10).

Daniel Grousson, 1^{er} adjoint en charge de l'économie, de l'écologie et de l'emploi, permanences le lundi de 16h à 18h, (sur RDV au 04 75 57 95 10).

Lilian Chambonnet, 3^e adjoint en charge de la culture et de l'animation, permanences le mardi de 17h à 18h (autres jours sur RDV au 04 75 57 95 10).

Sabine Tauleigne, 4^e adjoint en charge des affaires sociales et du logement, permanences le mercredi de 18h30 à 19h30 (sur RDV au 04 75 57 95 10).

Freddy Vasseur, 5^e adjoint en charge de la démocratie participative, de la jeunesse et de la communication, permanences le mercredi de 17h30 à 18h30.

Stéphanie Housset, 6^e adjoint en charge du sport et de la vie associative, permanences le jeudi de 17h30 à 19h.

Antonin Koszulinski, 7^e adjoint en charge de l'urbanisme, de la voirie et des réseaux, permanences le vendredi de 17h à 18h30.

Corine Arzac-Marze, 8^e adjoint en charge de l'enseignement et de la petite enfance, permanences le mercredi de 17h à 19h.

Patrick Groupierre, conseiller municipal délégué à la sécurité publique, permanences le jeudi de 9h à 12h.

POLICE NATIONALE

Du lundi au vendredi 8h-12h et 14h-18h. Tél. : 04 75 57 81 90. En dehors de ces heures, faire le 17.

PHARMACIES DE GARDE

AVRIL

Samedi 26, lundi 28 : Chœur

MAI

Samedi 3, lundi 5 : Les Cèdres

Samedi 10, lundi 12 : Gauthier

Samedi 17, lundi 19 : Chœur

MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE

Directrice de la publication : Geneviève Girard
Directeur de la communication : Nicolas Pereira Da Rocha
Rédaction : Laurence Achin-Charbonnel
Infographiste : Agnès Molières
Crédit photos : Laurence Achin-Charbonnel, Jean-Pierre Thouvenin, Hasnia Bloud, x
Imprimerie : Public Imprim, tél. : 04 72 50 31 58
Distribution : Distribal, tél. : 06 21 02 49 85

Public Imprim

IMPRIM'VERT®



CECER
10-31-1485
Cette entreprise a fait certifier sa chaîne de contrôle.
pefc-france.org

Cher(e)s Portoises et Portois,

Je remercie toutes celles et ceux qui m'ont offert leur suffrage le dimanche 23 mars 2014, qui me permet d'être à nouveau votre maire.

Les suffrages exprimés, soit 50,93 % pour notre liste *Agir et Mieux Vivre*, donnent un résultat incontestable et légitime pour les six prochaines années. C'est la démocratie qui s'est exprimée et elle doit être respectée.

Nous avons défendu le partage de valeurs essentielles qui nous ont toujours guidées, encore plus pendant notre campagne, comme lors de la construction de notre programme : le respect des biens et des personnes, l'écoute et la vérité.

Ce sont aussi sur les bases de cette charte morale que l'ensemble de mes colistiers se sont engagés comme l'a rappelé solennellement Jean-Louis Saint-Clair, le doyen du conseil municipal lors de sa mise en place le 28 mars dernier.

Je n'oublie pas Annie Berne et Antoine Sarrion qui m'ont accompagnée pendant le mandat qui s'est achevé pour eux le 23 mars, ni Annie Sarméo, Bradley Reygnier, Jacqueline Sagnard, Hocine Brahim, Christiane Billon, Éric Derment et Annick Le Friant qui ne peuvent siéger malgré leur investissement dans la campagne. Qu'ils se rassurent, il y a du travail pour eux au travers de l'ensemble des commissions qui vont se mettre en place rapidement.

C'est notre programme qui a été choisi et nous avons pour devoir de le mettre en œuvre tout de suite. D'ores et déjà deux mesures phares ont été prises : d'une part la démarche de report de la mise en place de la réforme des nouveaux rythmes scolaires avec une 1^{re} réunion de concertation avec les enseignants et les parents d'élèves ; et d'autre part, la cession des biens communaux qui ne servent pas l'intérêt général, en se séparant des voitures de fonction dévolues aux précédents maire et directeurs de cabinet.

Je souhaite que les tensions s'apaisent pour laisser place au travail qui ne va pas manquer et que, durant cette mandature, les échanges avec l'opposition menée par Pierre Trapier servent la démocratie.

La démocratie est une valeur à laquelle je suis très attachée et je voudrais en faire un axe majeur des relations entre les habitants et les nouveaux élus. C'est pourquoi, il y a un adjoint en charge de la démocratie participative qui ne sera pas un vain mot. Dès ce numéro, vous trouverez comment participer aux commissions extra-municipales ouvertes aux citoyens, n'hésitez pas à nous rejoindre pour prendre part à la vie de votre commune.



Pour ma part, avec vous et grâce à vous, je serai le maire de tout le monde.

*Geneviève Girard,
Maire de Portes-lès-Valence*

Dimanche 23 mars 2014

Une journée forte en événements

Dimanche 23 mars, un jour pas tout à fait comme les autres pour les candidats aux élections municipales : une journée d'incertitude et de tension qui démarre dès l'ouverture des bureaux de vote à 8 heures et qui se termine bien après leur fermeture lorsque le dépouillement des bulletins s'achève sur une certitude pour la liste « Agir et mieux vivre », la victoire enfin.

C'est alors le temps de l'explosion de joie pour Geneviève Girard et son équipe. Les voici à nouveau au cœur de la vie de la cité. Les sympathisants nombreux les félicitent chaleureu-



sement, heureux eux aussi de la nouvelle ère qui s'ouvre à Porte-lès-Valence.

Pour Geneviève Girard, après un 1^{er} mandat de 2001 à 2008 et six ans de présence à la tête de l'opposition municipale, c'est la concrétisation d'un investissement de longue haleine sur le terrain, aux côtés des Portoises et des Portois.

La majorité d'entre eux ont montré à travers ce scrutin qu'ils n'étaient pas satisfaits des choix de gestion de l'équipe municipale sortante et ont préféré faire confiance à son projet pour la ville.

Un projet de ville fondé sur un respect mutuel, sur l'échange et la proximité entre les élus et les habitants.

Cette victoire est désormais celle de toutes les Portoises et les Portois pour réussir à rendre la ville plus dynamique et attractive et à pouvoir enfin regarder l'avenir avec un regard plus optimiste.

Le travail à engager doit l'être rapidement et doit être fait ensemble. Dans cette optique, très vite, la parole sera donnée aux forces vives de la commune dont font partie les habitants sous différentes formes, de sorte que la concertation reste un moteur de l'action.



Geneviève Girard, prise sur le vif au bureau de vote du GAPP

Une foule attentive en attente des résultats





20 h 30, la victoire ! Explosion de joie chez les membres de la liste « Agir et mieux vivre » et leurs sympathisants

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Bureaux	Inscrits	Votants	Nuls	Exprimés	PORTES CITOYENNE 2014 - liste conduite par Pierre TRAPIER	AGIR ET MIEUX VIVRE liste conduite par Geneviève GIRARD
1 ^{er} Mairie	1020	742 72,75%	24	718	385 53,62%	333 46,38%
2 ^e Brassens	1122	770 68,63%	49	721	343 47,57%	378 52,43%
3 ^e F. Léger	1149	819 71,28%	34	785	369 47,01%	416 52,99%
4 ^e GAPP	1059	740 69,88%	23	717	415 57,88%	302 42,12%
5 ^e Collège J. Macé	1036	778 75,10%	32	746	333 44,64%	413 55,36%
6 ^e Centre culturel	1099	757 68,88%	30	727	350 48,14%	377 51,86%
7 ^e Brassens	1006	734 72,96%	25	709	319 44,99%	390 55,01%
Totaux	7491	5340 71,29%	217	5123	2514 49,07%	2609 50,93%

Pour la 1^{re} fois, vous avez élu vos conseillers communautaires

Une nouveauté dans ce scrutin municipal 2014 : les électeurs votaient, en plus des conseillers municipaux, leurs conseillers communautaires qui siègeront à la nouvelle communauté d'agglomération Valence Romans Sud Rhône Alpes.

Née au 1^{er} janvier 2014, cette structure intercommunale résulte de la fusion de Valence Agglo Sud Rhône-Alpes, de la Communauté d'agglomération du Pays de Romans, de la Communauté de communes du Canton de Bourg de Péage et de la partie drômoise de Confluences Drôme-Ardèche étendue à la commune d'Ourches. Cela représente 51 communes et 110 délégués communautaires.

La ville de Portes-lès-Valence y sera représentée par quatre délégués : Geneviève Girard, Daniel Grousson, Suzanne Brot et Pierre Trapier. Le nouvel exécutif et son président seront élus lors de la séance du samedi 26 avril qui, comme toute assemblée délibérante, est publique.

Le conseil municipal

Vos nouveaux élus municipaux

*Informations
sur leur titre,
leurs fonctions
et délégations*

Élus de la majorité municipale



Geneviève GIRARD,
Maire



Daniel GROUSSON,
1^{er} Adjoint au maire,
en charge de l'économie,
de l'écologie et de l'emploi



Suzanne BROT,
2^e Adjoint au maire,
en charge des finances,
du personnel communal,
de l'état civil
et des élections



Lilian CHAMBONNET,
3^e Adjoint au maire,
en charge de la culture
et des animations



Sabine TAULEIGNE
4^e Adjoint au maire,
en charge des affaires
sociales et du logement



Freddy VASSEUR,
5^e Adjoint au maire,
en charge de la démocratie
participative, de la jeunesse
et de la communication



Stéphanie HOUSET,
6^e Adjoint au maire,
en charge du sport
et de la vie associative



Antonin KOSZULINSKI,
7^e Adjoint au maire,
en charge de l'urbanisme,
de la voirie et des réseaux



Corine ARSAC-MARZE,
8^e Adjoint au maire,
en charge
de l'enseignement
et de la petite enfance



Patrick GROUPIERRE
Conseiller municipal
délégué à la sécurité
publique



Éric GRADELLE,
Conseiller municipal
délégué à l'urbanisme



Jacques LACOUR,
Conseiller municipal
délégué aux associations
et à l'enseignement



Philippe MILLOT,
Conseiller municipal
délégué aux travaux
et aux anciens combattants



Geneviève BOUX,
Conseillère
municipale



**Jean-Louis
SAINT-CLAIR,**
Conseiller
municipal



Laëticia POLLIOTTI,
Conseillère
municipale



Annie PALOU,
Conseillère
municipale



Isabelle WICKI,
Conseillère
municipale



Luc CHARPENTIER,
Conseiller
municipal



Sylvie DELOCHE,
Conseillère
municipale



Bernard CROZIER,
Conseiller
municipal



Sabrina QUESQUE,
Conseillère
municipale



Sandrine AUGIER,
Conseillère
municipale



**Chantal
GAMEL-BERARD,**
Conseillère
municipale



**Jean-Michel
BOCHATON,**
Conseiller
municipal



Myriam COMON,
Conseillère
municipale



Ali CHAABI,
Conseiller
municipal



**Marjolaine
PILLET-BERNARD,**
Conseillère
municipale

Bienvenue à notre nouveau directeur de cabinet

Geneviève Girard fait confiance à la jeunesse. C'est pourquoi afin de réussir la mise en œuvre de son projet, elle a fait le choix d'un jeune directeur de cabinet, passionné et expérimenté. En effet, Nicolas Pereira Da Rocha, qui officiait déjà sur notre circonscription comme assistant parlementaire du député, Franck Reynier, connaît déjà bien les problématiques de la ville.

Natif de Montélimar, au cœur de la Drôme provençale, ce nouveau directeur de cabinet est titulaire d'un Master d'une grande école de commerce, une formation qui lui a permis de pas mal voyager et notamment lors d'un séjour en Chine puisqu'il fait son stage de fin d'étude au sein d'un cabinet de design dirigé par deux jeunes créateurs français à Shanghai. Passionné par la politique dès son plus jeune âge, il a présidé un mouvement politique jeune en Drôme. Cet engagement citoyen, il souhaite aujourd'hui le mettre au service de l'intérêt général de tous les Portoïs. Pour lui, faire de la politique c'est servir et aimer les gens.



Contact : cabinet.maire@ville-portes-les-valence.fr

Élus de l'opposition municipale



Pierre TRAPIER,
Conseiller
municipal

Élection du maire et des adjoints

Geneviève Girard, élue maire de tous les portois.

Ce vendredi 28 mars 2014, la salle du conseil municipal n'était pas assez grande pour recevoir le public venu en nombre assister à l'installation du nouveau conseil municipal.

Conformément au protocole républicain, Pierre Trapier, maire sortant, ouvrit la séance en faisant lecture des résultats du scrutin de

buer 22 sièges de conseillers et la liste de Pierre Trapier 7 sièges. Ce dernier a tenu à remercier l'ensemble de son équipe et les portois qui lui ont fait confiance.

Au service de tous les portois et de l'intérêt général

Ensuite, Jean-Louis Saint-Clair, doyen de l'assemblée, après avoir souligné

que « les élus de la liste « Agir et mieux vivre » sont au service de tous les Portois, sans exclusive », se chargea de la bonne tenue des élections du maire et des adjoints.

Sans surprise, Geneviève Girard est élue maire, avec 22 voix « pour » et 7 voix « contre », il en est de même pour ses huit adjoints et quatre conseillers délégués. Madame Girard se retrouve ainsi premier édile de Portes-lès-Valence pour la deuxième fois puisqu'elle a déjà exercé un premier mandat de mars 2001

à mars 2008. À la suite de l'élection, Madame le maire déclara : « Je suis particulièrement émue de me retrouver dans ce fauteuil ce soir. Nous avons défendu le partage des valeurs essentielles qui nous ont guidées pendant notre campagne, comme pour la construction de notre programme : le respect des biens et des personnes, l'écoute, la vérité. La vie d'un élu n'est pas uniquement jalonnée de vic-

Pour une ville démocratique et transparente, Geneviève Girard a souhaité la mise en ligne des réunions du conseil municipal. Retrouvez l'intégralité des séances en vidéo sur le site de la ville : --> www.portes-les-valence.fr



Antonin Koszulinski, benjamin du conseil, présente l'urne pour le vote.

l'unique tour des élections municipales : la liste « Agir et mieux vivre » de Geneviève Girard est arrivée en tête avec 2 609 voix, face à la liste « Portes Citoyenne 2014 » de Pierre Trapier qui obtient 2 514 voix sur les 5 127 votants de la commune. La répartition des sièges étant réalisée selon le mode de calcul à la représentation proportionnelle, la liste de Geneviève Girard se voit donc attri-



Geneviève Girard, élue maire

toires. Elle est aussi jalonnée d'échecs que nous devons accepter. Je souhaite que cette assemblée soit le théâtre d'échanges qui servent la démocratie et non pas la rancune et la haine ». Et en conclusion : « Je serai le maire de tout le monde ».

Madame le maire et son 1^{er} adjoint, Daniel Grousson



Pierre Trapier, maire sortant



Création des commissions :

**10 municipales et 5 extra-municipales
votées lors de la séance du 14 avril.**

En application des dispositions de l'article L 2121-22 du CGCT et afin de préparer en amont les dossiers soumis en séance du conseil municipal, l'assemblée décide de créer 10 commissions municipales sur les thématiques suivantes :

Le maire étant président de droit, elles seront présidées par l'adjoint au Maire de référence. L'opposition municipale dispose d'un siège pour chacune d'elle.

Economie - Emploi

Vice-président : D. Grousson.

Membres : J. Lacour, S. Deloche, L. Polliotti, Ph. Millot, G. Bouix, E. Gradelle et P. Trapier.

Environnement - Ecologie

Vice-président : D. Grousson.

Membres : F. Vasseur, P. Groupierre, B. Crozier, L. Polliotti, Ph. Millot, E. Gradelle, C. Gamel-Berard.

Finances

Vice-présidente : S. Brot.

Membres : S. Huset, I. Wicki, J-L. Saint-Clair, J. Lacour, L. Chambonnet, M. Pillet-Bernard.

Culture - Animation

Vice-président : L. Chambonnet.

Membres : S. Brot, F. Vasseur, S. Deloche, G. Bouix, B. Crozier, S. Tauleigne, S. Huset, L. Charpentier, M. Pillet-Bernard.

Affaires sociales

Vice-présidente : S. Tauleigne.

Membres : I. Wicki S. Brot, J. Lacour, G. Bouix, A. Palou, S. Augier.

Communication

Vice-président : F. Vasseur.

Membres : B. Crozier, S. Deloche, J-L. Saint-Clair, P. Groupierre, L. Chambonnet, M. Comon.

Associations

Vice-président : S. Huset.

Membres : J-L. Saint-Clair, C. Arzac-Marze, F. Vasseur, L. Chambonnet, J. Lacour, S. Deloche, A. Chaabi.

Urbanisme, voirie, réseaux

Vice-président : A. Koszulinski.

Membres : E. Gradelle, Ph. Millot, J-L. Saint-Clair, L. Charpentier, J-M. Bochaton.

Sécurité publique

Vice-président : P. Groupierre.



Membres : B. Crozier, Ph. Millot, L. Charpentier, S. Deloche, I. Wicki, C. Gamel-Berard.

Enseignement

Vice-présidente : C. Arzac-Marze.

Membres : S. Quesque, J-L. Saint-Clair, I. Wicki, J. Lacour, S. Huset, S. Brot, S. Tauleigne, S. Augier.

Sur proposition de Madame le maire, le conseil municipal décide de créer 5 commissions extra-municipales ouvertes à des personnalités extérieures au conseil municipal, sur les thématiques suivantes :

Jumelage

Président : L. Chambonnet.

Membres : B. Reynier, G. Bouix, S. Deloche, J-L. Saint-Clair, S. Tauleigne, S. Brot, E. Derment, A. Sarrion, M. Comon, J. Couriol.

Jeunesse

Président : F. Vasseur.

Membres : B. Reynier, A. Huset, C. Arzac-Marze, L. Chambonnet, D. Grousson, A. Koszulinski, A. Chaabi.

Conseil de vie associative et sportive

Présidente : S. Huset.

Membres : J-L. Saint-Clair, Y. Saint-Clair, E. Derment, C. Arzac-Marze, F. Vasseur, L. Chambonnet, J. Lacour, S. Deloche, A. Chaabi, plus un représentant de chaque association.

Démocratie participative

Président : F. Vasseur.

Membres : B. Reynier, S. Huset, L. Charpentier, B. Crozier, S. Deloche, G. Bouix, G. Berthonnet, L. Polliotti, J. Sagnard, J-M. Bochaton.

Handicap et accessibilité

Président : A. Koszulinski.

Membres : S. Tauleigne, S. Huset, S. Quesque, C. Arzac-Marze, Ph. Millot, L. Charpentier, F. Vasseur, C. Billon, A. Sarméo, J. Sagnard, Y. Saint-Clair, S. Bajoux, A. Sarrion, M. Comon, J. Couriol.

*Participez à la vie de la commune,
devenez membre
d'une des commissions
extra-municipales*

L'objectif des commissions extra-municipales est d'associer les citoyens à la vie de la commune. Elles sont généralement composées d'élus communaux, de représentants d'associations et surtout d'habitants de la commune se présentant à titre personnel. Les commissions extra-municipales émettent des avis sur des questions ou des dossiers gérés par la municipalité. Elles offrent une belle opportunité d'engager un dialogue avec les élus et de devenir acteur dans la gestion de la cité.

*Pour vous inscrire :
appeler le service
animation-sport-culture au
04 75 57 95 48*

Premiers engagements tenus



Suppression des véhicules de fonction

Une mesure d'exemplarité

Conformément à l'engagement pris de céder les biens communaux qui ne servent pas l'intérêt général, Geneviève Girard nouvellement élue maire a décidé la suppression de la voiture de fonction du maire, mais également celle du directeur de cabinet (instauré sous le précédent mandat).

Cette mesure permettra sur les six ans à venir de réaliser 66 000 € d'économie de fonctionnement.

C'est une rupture forte avec les pratiques de l'ancienne majorité dont le train de vie municipa-

pal avait fortement augmenté. Cette démarche s'inscrit dans l'engagement à faire de la politique autrement et de façon plus efficace.

La baisse de ce train de vie est le premier acte d'une politique d'exemplarité et de changement.

Pour une partie des Français, la parole publique est inaudible car discréditée par le comportement de quelques-uns.

« L'exemplarité du politique, est un des enjeux majeurs de mon mandat, c'est pourquoi j'ai décidé de supprimer ces véhicules afin de reconquérir la confiance de nos concitoyens » mentionne Geneviève Girard.



Rythmes scolaires

Se donner le temps d'une projet concerté.



La nouvelle municipalité s'y était engagée « Reporter d'une année la mise en place des nouveaux rythmes scolaires pour laisser le temps d'une concertation élargie », et dès le 10 avril, elle organisait une 1^{re} soirée de réunion avec les enseignants d'une part et les parents d'élèves d'autre part afin de connaître leurs avis sur le sujet. Ce report, encouragé par les récentes annonces gouvernementales sur des aménagements possibles à l'applica-

tion de la loi pour la rentrée 2015, laisse envisager qu'un peu plus de temps sera accordé à la mise en place des nouvelles organisations du temps scolaire. Une opportunité à saisir pour ouvrir le débat avec les acteurs concernés sous la houlette de Corinne Arzac, adjointe chargée de l'enseignement et de la petite enfance et de Jacques Lacour, conseiller municipal délégué à l'enseignement.

Sur la base de cette 1^{re} soirée de concertation, un questionnaire



sera élaboré en collaboration avec des représentants de chaque école de la commune et sera ensuite distribué aux parents.

Les résultats obtenus serviront de base de discussion lors d'une seconde réunion.



Congrès de la FNACA

Toutes les sections de la Drôme se sont réunies à Portes.

Les 5 et 6 avril derniers, était organisé le congrès départemental de la FNACA pour deux jours de travaux répartis sur cinq commissions.

Le congrès organisé au Train-Théâtre a réuni de nombreux responsables drômois de la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie Maroc et Tunisie qui totalise 5 420 adhérents en Drôme. Le président de la sec-

tion portoise Guy Besseas a eu le plaisir d'accueillir parmi les congressistes, Jean Simon, représentant national et Michel Terras, Président départemental.

Dans le cadre des actions menées pour défendre les droits des anciens combattants d'Afrique du Nord, Michel Inard, délégué national a rappelé les acquis obtenus auprès des gouvernements successifs et combien il était

nécessaire de rester vigilant sur ces questions en rapport avec les pensions militaires et d'invalidité, et les allocations pour les veuves d'anciens combattants.

Au terme du 2^e jour, le congrès s'est achevé par la présentation du nouveau bureau départemental en présence de diverses personnalités civiles et militaires parmi les-

quelles, entre autres, le Lieutenant-colonel Jacob, directeur de l'Établissement Logistique du Commissariat des Armées ou Brahim Timechmachine, président de l'Union nationale des harkis.

La manifestation s'est achevée par un défilé jusqu'au monument aux morts où des gerbes ont été déposées par des représentants de la FNACA, de la municipalité, du conseil général, du député Franck Reynier et de l'État en la personne de M. Wiss, Directeur de l'Office nationale des anciens combattants (ONAC).



52^e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie

Plus de 300 personnes se sont donné rendez-vous mercredi 19 mars, pour cette commémoration qui s'est déroulée en présence entre-autres des représentants d'associations d'anciens combattants, d'élus de la majorité et de l'opposition. La cérémonie a débuté par la remise de décorations à André Blanc, décoré de la croix de la valeur militaire étoile de bronze par le Lieutenant-colonel Jacob de l'Eloca, Guy Besseas, président de la FNACA



lui a également remis la croix du combattant ainsi qu'à Serge Fiocchi. Pour Jean Thomasse c'est la médaille de reconnaissance de la Nation ainsi que la médaille AFN qui lui ont été remises par Guy Debard, président du Comité d'entente des anciens combattants. Ont suivi des dépôts de gerbes par le Comité d'entente et la municipalité. Sur la stèle en hommage aux combattants et victimes des conflits en AFN, où figure le nom de Maurice Rouveure, un bouquet a été déposé par sa cousine et son petit fils, Paul Blanc 7 ans. Le président Guy Besseas a lu le manifeste de la FNACA et

Claude Campagne, maire-adjoint lors de cette commémoration, a retransmis le message du Ministre délégué aux anciens combattants. Puis l'allocution de Pierre Trapier, maire au moment de la cérémonie, conseiller municipal aujourd'hui, nous a confirmé la reconnaissance de cette date, comme officielle pour la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie. La Marseillaise qui a été chantée par le public a clôturé la cérémonie. Un vin d'honneur en salle des mariages en mairie a été offert par la municipalité.

Le twirling bâton en compétition...

... pour le championnat de France.

Le Twirling Club de Portes, en partenariat avec la Ligue Dauphiné Savoie, a organisé cette année les quarts de finale Sud-Est de twirling bâton comptant pour les sélections en Championnat de France.



Cette importante manifestation sportive recevait des athlètes de niveau, national et international, en provenance d'une vingtaine de

départements relevant des Ligues Dauphiné-Savoie, PACA, Auvergne, Languedoc-Roussillon et du Lyonnais.

Les compétitions réparties sur deux jours, les 12 et 13 avril dernier, présentaient des épreuves solo, en duo et par équipe.

Le club portois, quant à lui, s'était qualifié pour 24 passages toutes catégories confondues.

Les résultats de ses concurrents lui ont fait honneur puisqu'au final, il a remporté 5 médailles d'or, 7 médailles d'argent et une médaille de bronze.

Sur les podiums, ont été applaudis en senior-élite : Fiona Bontoux (3^e), en benjamine, Emma Tournayre (2^e), en cadette, Camille Tournayre (1^{ère}), en junior, Melvin Malval (1^{er}), en duo-junior, Melvin Laval et Élodie Bonnard (1^{ers}), duo-senior, Marina Bernard et Damien Cassorla (1^{er}), les équipes minimes, cadettes, juniors et seniors (2^e) et les groupes juniors et seniors (1^{er}).

Le maire, Geneviève Girard et Stéphanie Huset, l'adjointe chargée des sports et de la vie associative ont clôturé la manifestation en remettant les coupes aux vainqueurs.

Semaine de l'enfance et de la famille



l'échange intergénérationnel et les relations parents-enfants, mettait à l'honneur le partage d'activités communes. C'est ainsi que les Portois ont pu participer à une soirée jeux de société ou à une matinée tapis lecture à la crèche municipale où la présence de toute la famille était « obligatoire » pour profiter pleinement de l'esprit des activités proposées.

La MJC-Centre social de Portes-lès-Valence a organisé du 24 au 29 mars 2014 sa semaine de l'enfance, de la jeunesse et de la famille qui proposait une animation différente chaque jour et, le samedi, une après-midi d'ateliers artistiques, champêtre et ludiques au parc Louis Aragon. Cette manifestation fondée sur





Les fêtes de mai à Portes samedi 17 et dimanche 18 mai

25^e Corso, 30^e Foire et 21^e Marché aux puces



PROGRAMME

des fêtes de mai à Portes, organisées par le Comité des fêtes.

Fête foraine sur les deux jours dès 14h

Samedi

25^e corso nocturne à partir de 21 h 30, composé de 15 chars (Éléphant des Indes de l'école maternelle Voltaire, Toutankamon des parents d'élèves de Voltaire, Le piano rose des parents d'élèves de Joliot Curie, La paillote du Comité de quartier Ouest, Le ma-

nège enchanté du Comité des fêtes, Le moulin du Football club portois, Ali Baba de l'UGSP, Hansel et Gretel du Comité des fêtes, L'envol des papillons avec la Reine de Portes 2014, Voiture de la Reine de Beaumont 2014, Le zodiaque du Comité des fêtes, Les gaulois des Entre-Potes et des sapeurs-pompiers, Cléopâtre du Comité des fêtes, Star Wars de la municipalité, Embrassez Fanny, La famille Pierrafou avec les Reines 2013 et les Montesks), 6 musiques (Le lycée papillon "écoliers et musiciens rétro", Le show parade "Maching Band Olonnais", La batouckrussol, La batterie fanfare de Marsanne, la batterie fanfare

des sapeurs-pompiers de La Voulte et la Banda los monteros).

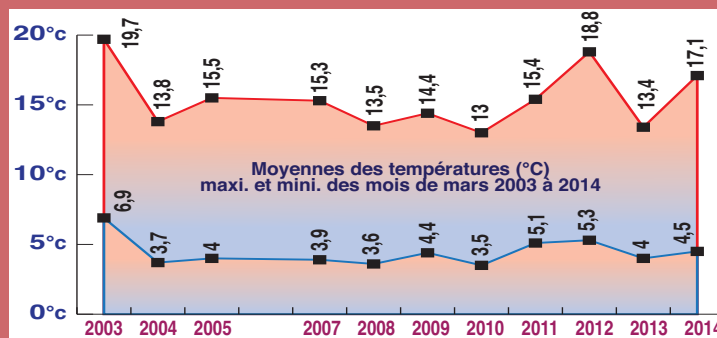
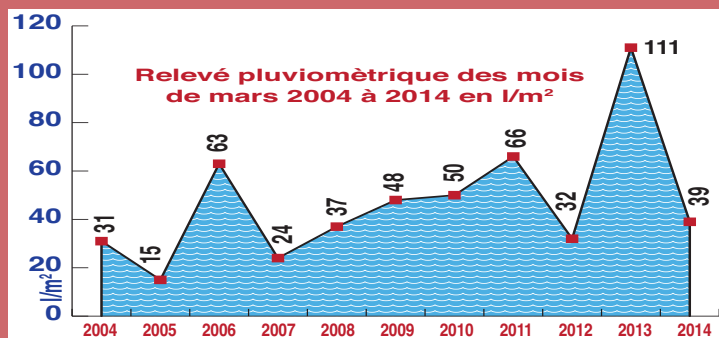
Après le défilé, des aubades de toutes les fanfares se joueront au gymnase Delaune.

Dimanche

30^e foire et 21^e marché aux puces à partir de 8 h 30 rue Jean Jaurès.

Apéritif offert par la municipalité et aubade sur le parvis de la mairie à 11 h 30.

Petits proverbes : « Quand avril tombe de l'eau, le vigneron répare le fond de son tonneau ». Donc... « Quand le raisin naît en avril, il faut préparer son baril ». Conseils de jardinier : En avril, le printemps est enfin là ! Au potager, les semis du mois de mars sont à éclaircir tandis que les premières récoltes d'asperges et de radis donnent le coup d'envoi des beaux jours. C'est le moment de planter la plupart des légumes du jardin comme les carottes, les bettes à cardes, les laitues d'été, les frisées, les scaroles mais aussi les choux d'hiver, les choux rouges...



Une équipe digne de votre confiance

Le 23 mars, vous avez été une majorité à accorder votre confiance à notre liste « Agir et mieux vivre ».

Cette tribune est pour nous l'occasion de vous remercier chaleureusement de votre confiance.

Lors de cette campagne nous avons échangé avec vous, vous nous avez fait part de vos préoccupations et de votre rejet massif des pratiques municipales de la majorité précédente. Nous déplorons la campagne de calomnie dont nous avons été victime. Les mensonges visant à nous caricaturer, ont été indignes de l'ex majorité et vous avez eu raison de sanctionner cette campagne de caniveaux à notre rencontre. Malgré le non respect de la continuité républicaine, marqué par la disparition de l'ensemble des dossiers en cours et la destruction des disques durs, nous nous sommes mis immédiatement au travail pour servir les Portoïses :

- suppression des véhicules de fonction du maire et du directeur de cabinet, soit une économie de 66 000 l'équiva-

lent d'un point de fiscalité.

- solidarité du maire vis-à-vis de l'équipe municipale en diminuant de 400 € ses indemnités pour les répartir entre les conseillers.
- lancement d'une nouvelle concertation avec l'ensemble des parties prenantes sur les rythmes scolaires afin que les mesures que nous serons amenées à mettre en place soient en adéquation avec les intérêts de l'enfant, des parents et du corps enseignant.

Après l'échec de l'extrême gauche, nous avons commencé un véritable travail de terrain et de réflexion avec les partenaires sociaux, associatifs et culturels de la commune et du département afin de mettre en place une action politique énergique, juste et efficace pour ne laisser personne sur le bord de la route.

**Freddy Vasseur, adjoint à la communication,
pour le groupe « Agir et mieux vivre »**

À Portes, comme dans de nombreuses autres villes, les électeurs ont voulu sanctionner, lors d'un scrutin local, les politiques nationales menées par le gouvernement socialiste. Nous en payons le prix fort. A cela, s'est ajoutée localement une campagne faite de mensonges, de calomnies et de coups bas qui aura permis, en un seul tour, à l'UDI - UMP de siphonner les voix de l'extrême-droite. Si bien qu'au final, la liste « Portes Citoyenne 2014 » que je conduisais perd de 95 voix sur 7491 inscrits. L'élection de Geneviève Girard, acquise sur le fil du rasoir, devrait inspirer à cette dernière un peu plus de modestie et un peu moins d'esprit revancharde...

Depuis le 23 mars, vous avez été très nombreux à nous exprimer votre soutien et votre disponibilité pour défendre les valeurs de progrès, de justice sociale, de bien-vivre ensemble que nous avons placées au cœur de notre projet. Cela nous touche et nous encourage à poursuivre

dans la voie que nous avons tracée ensemble. Sachez que les 7 élus de l'opposition continueront d'agir au service du bien commun et de mettre « l'humain d'abord » au cœur de leur démarche. Pour les 6 années à venir, nous serons toujours à vos côtés pour vous défendre face à une droite sans scrupules, qui attise les peurs et les haines et qui n'hésitera pas à remettre en cause les avancées sociales, démocratiques et citoyennes qui ont été le fil conducteur de notre précédent mandat.

Nous veillerons à ce que les intérêts des portoïses prennent le pas sur les considérations égoïstes et politiciennes que nous avons toujours combattues. Nous agissons, ensemble, au sein du conseil municipal, dans une démarche de reconquête à la fois constructive et combative.

**Pierre Trapier, conseiller municipal d'opposition
Groupe « Portes Citoyenne »**

Nous adressons nos remerciements aux Portoïses et Portoïses qui nous ont fait confiance en votant pour notre liste Portes Citoyenne 2014 le 23 mars dernier. Malheureusement, le score n'a pas été à la hauteur de nos espérances et de notre investissement pendant ces 6 années de mandat. Notre bilan, largement positif et notre programme ambitieux ne vous ont pas convaincu.

Nous ne reviendrons pas sur la démagogie et une certaine mauvaise foi qui ont animé la campagne électorale. Notre attachement à la démocratie ainsi que nos valeurs d'honnêteté et de respect nous conduisent à souhaiter bon vent à la nouvelle majorité.

Sachez que vous pourrez à tout instant compter sur nous pour être à votre écoute et pour veiller à ce qu'aucune dérive sectaire n'entache la vie de notre commune. Notre place dans l'opposition nous conduira inévitablement à des désaccords avec la majorité, mais ce sera toujours dans un esprit constructif. La politique de l'abstention ou du vote « contre » systématique par dogmatisme ne nous animera pas. Telle est notre vision de la démocratie. Par contre, à aucun moment nous ne renierons nos valeurs de gauche, d'humanisme et de laïcité, soyez en persuadés.

**Sandrine Augier, conseillère municipale
d'opposition. Groupe « Socialiste
et Apparentés Démocratie et Citoyenneté ».**

VOYAGE DES ANCIENS

Comme chaque année, la municipalité de Portes-Lès-Valence offre un voyage aux anciens de la commune âgés de 70 ans et plus, ainsi qu'à leur conjoint. Ce voyage aura lieu **mercredi 4 juin**. Le départ se fera à 9 h précises, sur la place de la mairie, en direction de la gare de Tournon-sur-Rhône pour embarquer à bord du train des Gorges afin de découvrir la partie la plus encaissée et pittoresque des Gorges du Doux. Le déjeuner pris salle « L'Olivier » à Peaugres sera suivi d'un spectacle : sosie de Joe Dassin en 1^{ère} partie et d'humour et d'imitation par Arthur Jorka, en deuxième partie. Le retour à Portes-lès-Valence est prévu vers 18h. Les personnes intéressées sont invitées à se faire inscrire à l'accueil de la mairie jusqu'au 28 mai, dernier délai, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, ou par téléphone au 04 75 57 95 00.

DÉSINSECTISATION

Une campagne de désinsectisation va être réalisée à Portes-lès-Valence **mardi 13 mai** sur les collecteurs publics des réseaux d'assainissement, gérés en régie par le pôle exploitation de Valence Romans Sud Rhône-Alpes. Pour plus d'informations vous pouvez contacter le 04 75 75 41 50.

L'HISTOIRE DES ÉCOLES DE LA VILLE

Après une visite nocturne et un café patrimoine, le service « Ville d'art et d'histoire » de Valence Romans agglomération organise un parcours découverte, retraçant l'histoire des écoles de la ville, du XIX^e siècle à aujourd'hui, départ de la maison des associations **samedi 10 mai** à 14 h 30. Participation : 4€, 3€ étudiants, 2€ minima sociaux et gratuit pour les moins de 18 ans.

AJT SE JOUE DE SES VINGT ANS

L'association portoise "Action Jeune Théâtre" (AJT) fête ses 20 ans à travers une exposition photos du 30 mai au 14 juin, en mairie, vernissage de l'exposition, vendredi 30 mai à 17 h. AJT est à la recherche de comédiennes et de comédiens qui ont pratiqué du théâtre avec Michèle Le Roux. Vous pouvez la contacter pour lui donner vos coordonnées.

Tél. 06 87 80 12 76

Mail : leroux.michele.26@hotmail.fr + facebook. AJT souhaite recueillir témoignages et souvenirs pour alimenter l'exposition.

PLAN D'ALERTE EN CAS DE RISQUES EXCEPTIONNELS

Le décret n°2004-926 du 1^{er} septembre 2004 charge le maire d'instituer un registre nominatif des personnes âgées et/ou handicapées vivant à domicile. Cette mesure s'inscrit dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence départemental en cas de risques exceptionnels (canicule, inondation, accident industriel...). Elle concerne les personnes âgées de 65 ans et plus, âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, adultes handicapés bénéficiant de l'un des avantages prévus au titre IV du livre II du code de l'action sociale et des familles (AAH, ACTP, carte d'invalidité, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), ou d'une pension d'invalidité servie au titre du régime de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre). La demande d'inscription doit être faite auprès du bureau des affaires sociales : soit par la personne concernée (par téléphone, par courrier ou au bureau d'aide sociale en mairie), soit par un tiers (parents, enfants, médecins, service de soins à domicile, centre communal d'action sociale...) dans ce cas, elle doit être formulée par écrit pour être validée. Un accusé de réception sera délivré sous huit jours à la personne faisant l'objet d'une demande d'inscription ou à son représentant légal. Le bureau des affaires sociales, situé au rez-de-chaussée de la mairie, est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Les lundi et vendredi de 13 h 30 à 16 h 30, les mardi, mercredi et jeudi toute la journée.

Téléphone : 04 75 57 95 04 ou 04 75 57 95 50.

CLUB AMBROISE CROIZAT

■ **Voyage à Venise, du 12 au 17 mai**, renseignements au 04 75 84 01 87

■ **Fête des mères, vendredi 22 mai**, à 12 h salle Brassens

PACS

La municipalité accueille les cérémonies de signature du PACS en mairie. Pour tous renseignements, merci de contacter le service "population" au : 04 75 57 95 01 ou 04 75 57 95 02.

APPEL À DOCUMENTS GRANDE GUERRE 14-18

Portes-lès-Valence va commémorer cette année le centenaire du commencement de la "grande guerre" à travers une série de manifestations. Dans ce cadre, l'association Mémoire vivante a le projet de réaliser une exposition dans le hall de la mairie. Pour ce faire, elle est à la recherche de tout document écrit ou photographique sur 14-18 (lettres, cartes postales, tirages papier, négatifs...) lié au canton de Portes-lès-Valence. Il peut s'agir aussi bien de photos d'armée, que d'établissements ayant pris part à l'effort de guerre (hôpitaux, industries, associations), la vie de tous les jours de la population durant les restrictions, etc. Les documents prêtés seront reproduits puis rendus à leurs propriétaires dans les plus brefs délais. Merci de contacter Alexandre Bertrand au 04 75 57 95 07 (matin) ou 04 75 57 15 88 (après-midi). Adresse du local : allée du 8 mai 1945 (au dessus du café-restaurant "Les Arcades" (sur rendez-vous)

DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ

Nous vous informons qu'il est préférable d'avoir une carte d'identité en cours de validité même si vous ne quittez pas le territoire français. En effet, lors de différentes démarches administratives ou autres (demande de cartes grises, permis de conduire, demande de prêt bancaire, inscriptions Pôle emploi ou électorale...) il est obligatoire de présenter une carte d'identité en cours de validité. Les délais d'obtention varient d'un à deux mois.

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes gens et les jeunes filles de nationalité française sont tenus de se faire recenser à partir du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans. Ils doivent se présenter en mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents.

CARTE D'IDENTITÉ : 10 + 5 ANS

À compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans). L'allongement de 5 ans concerne également les cartes d'identité délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ÉTAT CIVIL

Naissances :

Benjamin Ostertag Bachy,
Lucie Cerda,
Mohammed Tarzout,
Zyad Essoussi,
Nina Chelles,
Charly Courtial,
Léa Nodon

Mariage :

Khaled Rebaï
et Inès Zakkour Farhat

Décès :

Jean Maisonneuve,
Lucette Beaumont née Brunel,
Geneviève Legastelois
née Delavoipiere,
Joseph Venezia,
Lucette Bansard née Caulet,
Paul Salvador,
André Sanchez,
André Chazot,
Léone Feruglio née Rousson,
Nicolle Bourrette née Depigny,
Albert Blache,
Sylvette Chassagnon née Drogue

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

L'autorisation de sortie du territoire qui permettait à un enfant de circuler dans certains pays sans être accompagné de ses parents, est supprimée depuis le 1^{er} janvier 2013. Désormais, l'enfant, qu'il soit accompagné ou non, peut voyager à l'étranger avec soit :

■ sa carte nationale d'identité seulement (notamment pour les pays de l'Union Européenne, de l'espace Schengen, la Suisse ainsi que le Lichtenstein, Monaco, Andorre, Saint-Martin et le Saint-Siège) ;

■ son passeport ;

■ son passeport accompagné d'un visa.

Attention, si l'enfant voyage avec un seul de ses parents, certains pays comme l'Algérie, la Bosnie-Herzégovine ou le Maroc, peuvent réclamer la preuve que l'autre parent autorise ce voyage. Contrairement à l'ancienne autorisation de sortie du territoire, il s'agit uniquement d'un courrier sur papier libre. La légalisation de la signature de ce document est préconisée (démarche à faire en mairie).

FLASHCODE

Ce flashcode est un code barre intelligent, il suffit de le scanner avec votre téléphone mobile pour accéder directement au site internet de la ville.



#25

Portes-lès-Valence

CORSO

nocturne

Dim.
18

mai
2014

Sam.
17

#30 FOIRE

#21 MARCHÉ
aux puces

de 8h30 à 18 h.

à 11h30

AUBADE

Parc Léo Lagrange

Fête foraine

édition Daalre 04 78 57 12 00

PORTES lès Valence
 FCF DRÔME-ARDÈCHE
 FCF FRANCE
 le dauphiné
 sacem
 Crédit Mutuel